

Appareilleur h/f

Le métier, vos missions

L'appareilleur assure les opérations complexes de manutention, de déplacement ou de chargement de matériels, de produits ou de pièces, manuellement ou à l'aide d'engins de manutention. Il exerce son activité à terre ou à bord des navires. Il assure et vérifie l'adéquation des appareils de manutention avec la charge à manutentionner. Il prépare les zones de passage et les sécurise, il élingue la pièce puis assure sa manutention. Il applique scrupuleusement les modes opératoires de manutention, participe au guidage des grues en opération. Il rend compte du travail réalisé.

L'environnement de travail

L'appareilleur travaille en équipe, en atelier, sur les terre-pleins ou à bord du navire. Il est au contact et à l'écoute des opérationnels. Il entretient une relation étroite avec les techniciens, les préparateurs et les logisticiens.

Savoir-être et savoir-faire

- Vous avez le souci constant du respect des règles de sécurité
- Vous maîtrisez les procédés et moyens de manutention-levage
- Vous avez une connaissance de l'environnement naval
- Vous êtes organisé, méthodique et rigoureux
- Vous avez un réel sens du contact et un esprit d'équipe

Les formations

Qualifications

▶ *Permis cariste, pont roulant (au sol obligatoire, en cabine souhaité), nacelle élévatrice et permis PL*

Formation continue

▶ *CQPM Appareilleur bord*

